Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 32e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 25 JUILLET 2022, À 17 H, PAR LA PLATEFORME TEAMS

PRÉSENCES :

Mmes Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Sara Martinet, membre désigné – conseil multidisciplinaire (CM)
M. Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant – expertise en réadaptation
Francis Simard, **président**, membre indépendant – compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - comité des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES :

Mmes Céline Decoste, membre indépendant – expertise en protection de la jeunesse
Clémence Poirier, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel
Annick Nadeau, membre nommé par le ministre - milieu de l'enseignement
Marie-Josée Noël, membre indépendant – compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines

INVITÉS :

Mmes Émilie Boudreau, chef de service de la comptabilité au CISSS des Îles
Élody Bastille, vérificatrice - Firme Raymond Chabot Grant Thornton
Audrey Gosselin-Labbé, vérificatrice - Firme Raymond Chabot Grant Thornton
M. Michel Cavanagh, vérificateur – Firme Raymond Chabot Grant Thornton

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 17 h 1.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 32e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 25 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2022-07-900

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

DOSSIERS – DÉCISION

3. Adoption du rapport financier annuel – AS471 2021-2022 audité
4. Adoption du rapport annuel de gestion 2021-2022
5. Adoption du rapport sur l'application de la procédure d'examen de plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2021-2022
6. Promesse relative à la cession d'une servitude
7. Modification de signataire à la RAMQ
8. Levée de la séance.

DOSSIERS-DÉCISION

3. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL – AS471 2021-2022 AUDITÉ

Nous devons approuver le rapport financier annuel 2021-2022 (AS471) qui a été audité par la firme Raymond Chabot Grand Thornton. Une présentation du rapport financier détaillé a déjà été faite lors de la séance ordinaire du 13 juin dernier. Les vérificateurs nous présentent les résultats de l'audit.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles, sur recommandation du comité de vérification, accepte les états financiers du CISSS des Îles pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2022 comme présentés, lesquels démontrent un surplus de 850 651 $ incluant les fonds d'exploitation et d'immobilisation et autorise M. Claude Cyr, directeur des services administratifs et M^{me} Sophie Doucet, présidente-directrice générale, à signer lesdits états financiers pour et en son nom.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{o} 2022-07-901

4. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2021-2022

Les membres ont pris connaissance du document et ils sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte *le rapport annuel de gestion 2021-2022* du CISSS des Îles

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{o} 2022-07-902

5. ADOPTION DU RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES 2021-2022

Les membres ont pris connaissance du document et ils sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2021-2022 du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{o} 2022-07-903

6. PROMESSE RELATIVE À LA CESSION D'UNE SERVITUDE

En mai 2022, les représentants de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ont approché le CISSS des Îles afin d'obtenir un droit de servitude dans le cadre du projet de protection contre l'érosion et la submersion côtière le long du rivage de Cap-aux-Meules, de même que pour le passage et l'entretien d'un sentier cyclopédestre.

Considérant que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à l'origine du projet de protection contre l'érosion et la submersion côtière le long du rivage de Cap-aux-Meules, lequel fera en sorte de protéger la façade sud de la propriété du CISSS des Îles donnant sur la mer ;
Considérant que le CISSS des Îles s'est engagé à participer au financement de ce projet, un montant de 310 K$ étant prévu à son plan de conservation et de fonctionnalités immobilières ;
Considérant que le trajet de la piste cyclable fut autorisé à passer le long de la mer sur le terrain du CISSS des Îles, il y a de cela plusieurs années.

E**N CONSÉQUENCE**, le CISSS des Îles propriétaire du lot 4 622 860, du cadastre du Québec, accepte de céder à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine une servitude pour services publics à établir sur ledit terrain d'une superficie d'environ 4 967,5 m2 aux fins de la réalisation de travaux prévus dans le cadre du projet de protection contre l'érosion et la submersion côtière le long du rivage de Cap-aux-Meules, de même que pour le passage et l'entretien d'un sentier cyclopédestre. Étant entendu qu'aucun prix de vente n'est rattaché à l'établissement de cette servitude et que les frais relatifs à cette transaction seront à la charge de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Ainsi le CISSS des Îles s'engage à signer, devant notaire, l'acte relatif à cette servitude telle que décrite dans la promesse relative à la cession d'une servitude et autorise pour se faire, madame Sophie Doucet, PDG du CISSS des Îles à signer l'ensemble des documents en lien avec cette transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{o} 2022-07-904

7. MODIFICATION DE SIGNATURE À LA RAMQ

Les membres ont pris connaissance des changements apportés au Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise les changements apportés au Registre des signataires autorisés pour le CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-07-905

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 18 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2022-07-906

Francis Simard
Président

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil